Emplois d'avenir : 30 329 contrats signés sur 100 000 prévus

29/07/2013 à 12h37

Destinés à aider les jeunes peu qualifiés, les emplois d'avenir progressent lentement, avec 30 329 contrats signés fin juin.

> *Le dispositif bute sur la difficulté à faire coïncider le profil des jeunes et les besoins des employeurs.*

Les bénéficiaires : l'emploi d'avenir est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (jusqu'à 30 ans pour les handicapés), sans diplôme ou avec un CAP-BEP et sans emploi depuis plus de six mois. Les jeunes résidant en zone urbaine sensible (ZUS) ou zone de revitalisation rurale (ZRR), ou outre-mer, peuvent y accéder jusqu'au niveau bac + 3 s'ils sont sans emploi depuis plus d'un an.

Les employeurs : l'emploi d'avenir est surtout destiné au secteur non marchand, hors État (collectivités, organismes de droit privé à but non lucratif, associations, bailleurs sociaux, hôpitaux, entreprises publiques…), avec une aide couvrant, pendant trois ans maximum, 75 % du smic brut. Dans le privé, où la prise en charge n'est que de 35 %, les possibilités de recours, initialement limitées à quelques secteurs, peuvent être élargies par arrêté préfectoral. […]

> *100 000 emplois d'avenir seront créés en 2013, chiffre porté à 150 000 en 2014. Dès 2013, l'Etat s'engage à hauteur de 2,3 milliards d'euros pour financer ces emplois. (travail-emploi.gouv.fr)*

Anissa est éducatrice sportive en zone urbaine sensible auprès

de jeunes de quartiers défavorisés. Un emploi obtenu après la signature d'un CDD avec l'association Boxing Toulouse Bagatelle. À son image, la plupart des emplois d'avenir sont créés dans le secteur public.

Il y a encore six mois, Sarah Abbaoui, 18 ans, résidente de Bobigny (Seine-Saint-Denis) faisait partie de la grande masse statistique des jeunes sans perspective d'emploi. Depuis son BEP sanitaire et social, obtenu en juin 2012, la jeune fille n'avait encore jamais réussi à obtenir un poste, encore moins à concrétiser son envie de travailler au contact des enfants.

Mais, désormais, Sarah se sent sur la bonne voie. «*En mars dernier, la mission locale m'a contactée pour me parler d'un emploi d'avenir dans une crèche départementale à Épinay. J'ai passé les entretiens et depuis, je travaille, en renfort des puéricultrices, je gagne le smic et ça me plaît beaucoup. Pour moi, c'est une très grande chance*», raconte celle qui vise désormais le concours d'aide puéricultrice, avec le soutien financier du département. […]

La Croix